



Wallonie

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme.

Le demandeur est la sa THOMAS&PIRON HOME (PAYE-CATTAUX) dont les bureaux se trouvent à Opont - La Besace , 14 .

Le terrain concerné est situé Rue de la Queue-Terre à 5030 SAUVENIERE et cadastré Division 3, section B numéro 744B.

Le projet consiste en construction d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes :

Art. R.IV.40-1. § 1er. 7° les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 (modification de la voirie communale et du plan général d'alignement);

Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides;

Le projet s'écarte du GCU sur le point suivant:

- déagagement latéral gauche nul au lieu de 4m minimum.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX.

A cet égard, nous vous demandons de prendre un rendez-vous auprès du Service Urbanisme soit par téléphone au 081/626.369 – 081/626.381 – 081/626.361 ou par courriel à urbanisme@gembloux.be

L'enquête publique est ouverte le 29 avril 2024 et clôturée le 28 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, en indiquant la référence BC202300210 :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gembloux.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX, le 28 mai 2024.

La Directrice générale

Vinciane MONTARIOL



Le Député-Bourgmestre

Benoît DISPA